



## 20. Entretien : Bruno GROSSET-JANIN – BRET

Cœur de métier : Sous-traitance électronique.

Nombre de salariés : 10.

Forme juridique et année de fondation : 1998.

### 1- Pensez-vous avoir une démarche RSE dans le cadre de votre entreprise ?

Très sincèrement, en tant que petite PME, la RSE on n'en fait pas trop : par manque de temps, par manque de personnel, par manque d'argent etc. Etant une petite entreprise, nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir une personne dédiée à plein temps à la RSE. Mais on en fait sans en faire, car ça relève du bon sens !

### 2- Quels domaines d'action de la RSE privilégiez-vous, et pourquoi ?

Par exemple, on essaye d'imprimer au minimum pour faire des économies de papier. J'essaye également de travailler au maximum avec des sociétés françaises. Par rapport au personnel, nous sommes une société de sous-traitance donc j'envoie les gens en mission, et j'essaye – pour le bien-être de mes employés – de les envoyer en priorité sur des missions proches de chez eux. Après, nous sommes uniquement un bureau d'études, donc nous n'avons pas de stock de matériel à gérer, et les problématiques de déchets par exemple ne nous concernent pas.

### 3- Pensez-vous qu'un support tel que voudrait créer le Club Rodin vous serait utile pour vous lancer dans une démarche RSE ?

Non. Sincèrement, je ne crois pas qu'on puisse faire plus avec si peu d'effectif et si peu d'argent. En tant que responsable du bureau d'études, je suis déjà très multitâche, et il serait impossible pour moi d'ajouter la RSE à mes activités, tandis que dans une grande société chacun a sa place et il est plus facile de demander à des employés d'inclure la RSE dans leurs activités.

En revanche, comme il s'agit de bon sens, évidemment on fait de la RSE dans le savoir.

### 4- Que pensez-vous d'une éventuelle réglementation RSE pour les TPE/PME, serait-elle selon vous utile plutôt utile ou plutôt contraignante ?

Ce serait trop contraignant. La réglementation est en quelque sorte une « utilité contraignante ». Je pense que c'est important et utile de faire bouger les choses, mais trop contraignant pour une petite structure comme la mienne.

### 5- L'un de vos clients a-t-il déjà exigé de vous d'avoir un engagement en matière de RSE ?

Oui et non. Nos gros clients ont des exigences en matière de sécurité, et les personnes de mon entreprise qui sont détachées dans des grosses sociétés sont soumises aux règles de sécurité de ces grandes entreprises, et en cela nous participons à la RSE des grands groupes. Donc nous pratiquons la RSE un peu par la force des choses, de par nos relations de sous-traitance intellectuelle avec les grands groupes comme Thalès.

**www.bret.pro**